Inspection de l'Education nationale

Circonscription de Fleury-Les-Aubrais

Ecole maternelle de CHILLEURS-AUX-BOIS

(3 classes)

académie d'Orléans-Tours

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 juin 2019

Convocation adressée le 17 juin par la Directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 20 juin à 18 H, à l'école maternelle dans la salle de motricité
Secrétaire de séance : Mme MICHAUD

Membres de droit présents

Noms	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme LEGRAND Véronique	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme DECROIX Joseline Mme MICHAUD Aurélie	Enseignante Enseignante
ELUS	
Evelyne DENIAU (adjointe, commission aux affaires scolaires) Bernard TARRON (adjoint, commission aux travaux) Cathy BARBIER (conseillère municipale, commission aux affaires scolaires)	
PARENTS D'ELEVES	
M. SERGENT Nicolas Mme HERVE Elodie M. DA SILVA Samuel	Elu titulaire Elue titulaire Elu suppléant
LE DDEN	
Mr DUVEAU Christian	

Membres invités de droit

Nom	Qualité
Mme DEPARDIEU Viviane M. LEGRAND Gérard M. GUERINET Patrick	IEN Maire Vice-Président de la CCDP

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme DUVEAU- BARRAULT Muguette	DDEN

Pour introduction, la Présidente nomme un secrétaire de séance : Mme MICHAUD

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du deuxième conseil d'école.
2. Bilan des projets et activités pédagogiques complémentaires.
3. Bilan de la coopérative scolaire.
4. Budget 2019
5. Organisation de la fête de l'école du vendredi 28 juin
6. Organisation de la rentrée 2019
7. Entretien et travaux
8. Questions diverses.

Avant de démarrer le conseil d'école, Madame LEGRAND ajoute un point à l'ordre du jour relatif à l'entretien et aux travaux.

1. Approbation du procès-verbal du deuxième conseil d'école

Le PV du conseil d'école du 5 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan des projets et activités pédagogiques complémentaires

a) Parcours culturel et artistique des élèves

- *Concert JMF* :
  Tous les GS de l'école ont assisté au concert JMF « Madame GASCAR » le 28 mars 2019 au centre culturel « La Passerelle » à Fleury-les-Aubrais. Madame LEGRAND rappelle que fréquenter une salle de spectacle s'inscrit dans le parcours culturel et artistique des élèves.
  Ce concert a permis aux enfants de fréquenter la salle de spectacle du centre culturel « La Passerelle » et de découvrir la culture malgache au travers des instruments : un trio vocal, de la polyphonie traditionnelle et des percussions.

- Musée du théâtre *forain d'Artenay* :
  Les enfants de PS et MS ont visité le musée du théâtre forain à Artenay le mardi 12 mars. Mesdames LEGRAND et DECROIX remercient les parents volontaires de nous avoir accompagnés. Les enfants ont confectionné des marottes en lien avec le conte musical de « Pierre et le Loup » et de l'album de littérature de jeunesse « Bon Appétit ! Monsieur Lapin » de Claude Boujon.

- *Spectacle de marionnettes :*

Dans le cadre de la semaine de la maternelle qui a eu lieu du 4 au 8 avril, tous les enfants ont présenté un spectacle de marionnettes.
Les GS ont présenté leur spectacle de marionnettes créées lors de la classe de découverte le mardi 26 mars.
Quant aux Petits et Moyens des trois classes ; les enfants ont eu la joie de présenter leur spectacle de marionnettes le mardi 2 avril.
Mmes MICHAUD et DECROIX ont présenté Bon appétit, Monsieur Lapin, quant à la classe de Madame LEGRAND, les enfants ont présenté le conte musical Pierre et le loup de Serge Prokofiev à partir des marottes réalisées au musée d'Artenay le 12 mars.

- *Spectacle de marionnettes Toujours Rien* :
  La compagnie théâtrale EFFIGIE THEATRE de Meung-sur-Loire a présenté le spectacle de Toujours Rien de Christian Voltz à tous les enfants de l'école le jeudi 6 juin. Ce spectacle a été subventionné par la coopérative scolaire.

- *Château de Chamerolles :*
  Afin de faire découvrir le patrimoine culturel local, les enfants des classes de Mmes MICHAUD et LEGRAND ont visité le château de Chamerolles le jeudi 13 juin. Au cours de cette journée, les enfants de PS et MS de Madame LEGRAND ont débuté la journée par l'atelier des 5 sens. Cet atelier consistait à faire découvrir aux enfants les 5 sens. Leur ouïe a été testée par l'écoute de bruits d'animaux. Les enfants ont réalisé des puzzles géants par symétrie. Ils ont ensuite touché différents matériaux en introduisant leur main dans des boîtes noires. Ils ont senti différents essences : vanille, citron, fraise, lavande. Quant au goût, ils ont eu le plaisir de goûter leur sandwich et leurs chips salés.
  Le matin, la classe de Mme MICHAUD a visité le château à travers l'histoire de Mertin. Le guide a fait sentir les odeurs de l'époque.
  L'après-midi, les enfants ont parcouru l'intérieur du château, la cour, le jardin et les écuries grâce à un jeu d'observation avec des photographies réalisé par les deux enseignantes.
  Madame LEGRAND remercie tous les parents et grands-parents qui ont accompagné cette journée pour garantir le véritable succès de cette journée.

  Quant à la classe de Mme DECROIX, elle ira au château le lundi 24 juin et participera à la visite guidée du château.

b) Classe de découverte à Ingrannes

Du lundi 11 au vendredi 15 mars, les enfants de GS sont partis à Ingrannes. Mmes MICHAUD et DECROIX ont encadré cette classe de découverte.
Les élèves ont créé plastiquement des marionnettes en volume en utilisant différents objets et ainsi les sensibiliser à une appréhension du milieu naturel. Une marionnettiste est intervenue durant la semaine.
Madame LEGRAND remercie la mairie de sa participation généreuse auprès des familles ainsi que la somme attribuée aux deux enseignantes. Pour rappel, le coût initial par enfant s'élevait à 265 €. La mairie a participé à hauteur de 50 %, soit 132,50 €. La participation de la coopérative scolaire s'est élevée à 15,50 € par enfant. Restait à charge pour la famille : 117 €.

c) Piscine (à partir du 23 avril 2019)

Tous les enfants de GS ont commencé le cycle de natation depuis le mardi 23 avril 2019. Il se terminera le mardi 2 juillet. Le coût de cette activité est entièrement pris en charge par la municipalité. Madame LEGRAND remercie la municipalité pour la prise en charge. Madame MICHAUD remercie les quelques parents qui ont passé l'agrément. Néanmoins, cette activité nécessite plus de parents pour accompagner une classe de 27 enfants de GS.

d) Parcours du citoyen

Toute l'école a participé au projet artistique « Temps et tant d'objets » en s'appuyant sur les albums de l'auteur Christian VOLTZ. Les enfants de GS ont donc réalisé des marionnettes dans le cadre de la classe de découverte à partir du matériel de récupération. Ils ont réalisé également une adaptation en 2 D de la chanson « la maison citrouille ».
Les élèves de la classe de Madame LEGRAND, à partir des objets récupérés auprès des familles, ont créé différents bonhommes à la manière de Christian VOLTZ. Madame LEGRAND précise que chaque réalisation est visible sur le blog de l'école.

e) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

- Classe de Mme Legrand : 25 % des élèves de MS ont bénéficié des APC le mercredi de 10 h à 11 h. Mme LEGRAND précise les compétences travaillées avec les MS :
  - Identifier et écrire les lettres en capitales d'imprimerie
  - Dénombrer et associer les différentes écritures du nombre
  - Se repérer dans l'espace
  - Maîtriser son geste graphique

- Classe de Mme DECROIX : mardi et jeudi soir pendant 30 minutes de 16h10 à 16h40. Les enfants de GS ont travaillé en motricité fine, graphisme, tenue du crayon, langage.

- Classe de Mme MICHAUD : les APC ont lieu le jeudi de 16h10 à 17h10. Les enfants ont travaillé sur le repérage dans l'espace, sur le projet de la maison citrouille, l'écriture et connaître les lettres de l'alphabet dans les trois écritures (en capitales d'imprimerie, en script et cursive)

3. Bilan de la coopérative scolaire

Au 31 mai 2019, le compte bancaire de la coopérative scolaire présente un solde créditeur de : 3 645.60 euros
Tombola : vente de carnets pour 810 euros, achats des lots pour 400 euros donc un bénéfice de 400 euros pour la coopérative.
Sortie Château de Chamerolles : 225 € (75 € par classe)
Coût du spectacle de Toujours Rien : 718.40 euros

4. Budget 2019

Madame DENIAU annonce que le budget reste identique à l'année dernière. Madame LEGRAND souligne que le budget par élève (54 euros) n'a pas augmenté depuis son arrivée, c'est-à-dire depuis septembre 2012. Par ailleurs, au vu du contexte et de la période de restriction budgétaire, Madame DENIAU annonce que la commune ne subventionnera pas la coopérative scolaire cette année. Madame LEGRAND remercie la participation de la mairie (piscine, classe de découverte à Ingrannes, intervenante) et souligne que nos projets jusqu'à maintenant ont été financés par la mairie.

Mr DA SILVA suggère une participation des familles pour les différentes sorties pédagogiques de l'année.

5. Organisation de la fête de l'école : vendredi 28 juin 2019

Proposition de jeux payants et / ou gratuits à discuter lors de la réunion de préparation après le conseil d'école. Madame LEGRAND précise que les enfants présenteront un spectacle chantant et dansant à 18h30 et que la fête démarrera à partir de 17 heures.
Tous les parents disponibles sont bienvenus pour aider à l'installation, la tenue des stands et au rangement.

6. Organisation de la rentrée 2019

Effectifs à la rentrée 2019 : 77 élèves

- 21 PS
- 38 MS
- 18 GS

Madame LEGRAND souligne que 25 % des futurs PS sont hors commune, ce qui augmente la moyenne par classe à 25 ou 26 élèves par classe.

Madame LEGRAND informe les membres du conseil que la rentrée sera échelonnée sur deux jours afin de réserver le meilleur accueil aux enfants de PS : lundi 2 ou mardi 3 septembre. Quant aux MS et GS, tous les enfants feront leur rentrée lundi 2 septembre.
Madame LEGRAND annonce que les futurs PS seront accueillis samedi 22 juin de 9h30 à 12h00 et remercie la mairie pour la présence d'une ATSEM lors de cette matinée.

Madame LEGRAND informe qu'un nouveau projet de loi, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 19 février 2019, a été modifié puis adopté par le Sénat le 21 mai. Il sera définitivement adopté avant la fin de la session parlementaire.
Le projet de loi, pour l'école de la confiance, abaisse l'âge de l'instruction obligatoire de 6 à 3 ans. Le présent projet de loi rend donc obligatoire l'instruction des enfants à partir de 3 ans. Le décret reste à venir.

7. Travaux et aménagement et entretien des locaux.

Madame LEGRAND adressa par mail une liste de travaux aux ateliers techniques.

- Revêtement autour du tilleul dans la cour de l'école : Mr TARRON attend le devis de l'entreprise GROSSAIN.
- Mme LEGRAND demande à nouveau que la taille le tilleul soit effectuée car il a pris en volume. **Pour action : mairie**. M. TARRON annonce que le tilleul sera taillé aux vacances de Toussaint.
- Mme LEGRAND demande si les jeux à ressort sont conformes à la commission de sécurité. Mr TARRON signale que les démarches sont en cours et qu'il s'engage à faire le nécessaire.
- Bac à sable : des crochets bleus sont à changer, une bâche avec élastique serait plus pratique pour fermer. Madame MICHAUD présente le type de bâche adéquate pour le bac à sable. Mr TARRON demande à l'équipe enseignante de lui communiquer le modèle de bâche attendue.
- Peinture du préau qui sera réalisée par la CCDP.
- Invasion de fourmis dans la classe 1. La marie fera le nécessaire.
- Classe 3 : porte de la petite cuisine à fixer.
- Peinture de la fenêtre de direction : Il avait été convenu que la fenêtre serait peinte pendant les vacances de février. Madame LEGRAND constate que ce n'est toujours pas fait. Par ailleurs, elle précise que la fenêtre a été changée l'année dernière qu'il n'y a qu'une seule sous-couche. La fenêtre est exposée aux intempéries et au soleil peut par conséquent se détériorer très vite.
- Utilisation de la classe 4 : Madame LEGRAND informe à nouveau que la classe 4 a été utilisée mercredi 19 juin par le centre de Loisirs. Une des chasses d'eau des toilettes n'a pas été tirée. Par ailleurs, la lumière est restée allumée toute la nuit. Madame LEGRAND demande à la CCDP de faire le nécessaire auprès de leurs animateurs pour respecter les règles d'hygiène et d'utilisation de cette classe.
- Néon à changer dans la salle de motricité.

8. Questions diverses :

- Les parents d'élèves émettent un bilan positif sur cette année. Mme LEGRAND lit un message d'un parent pour remercier l'équipe enseignante et la qualité du blog ainsi que tous les projets de l'école réalisés au cours de cette année.
- Mr SERGENT signale à nouveau l'incivisme des parents pour se garer dans la rue de la Boulangère et du mauvais stationnement aux abords de l'école.

La séance est levée à 19h45 et est clôturée par un pot de l'amitié.

Le 20 juin 2019

à Chilleurs-aux-Bois

La directrice de l'école, présidente de séance

LEGRAND Véronique

Le secrétaire de séance,

MICHAUD Aurélie